



DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAFI

Approbation du décaissement de la 2^{ème} sous-tranche du Fonds National REDD+ de la RDC

Adoptée à Paris le 10 octobre 2017

CA.2017.18

Considérant que

- a. CAFI a signé une lettre d'intention avec le Gouvernement de la RDC le 22 avril 2016 ;
- b. Le Conseil d'administration de CAFI
 - a demandé, dans sa décision [CA.2017.02](#) ; à ce que le Gouvernement de la RDC prennent trois actions et que deux conditions soient remplies par le Conseil d'administration pour pouvoir examiner une demande de financement formulée par la RDC;
 - a estimé, dans sa décision [CA.2017.14](#), qu'une des conditions n'avait pas été remplie; et,
 - a reconnu en date du 3 juillet 2017, à la lumière de l'annulation par le Ministre de l'Environnement des contrats 002/16, 006/16 et de trois autres contrats illégaux, que la deuxième condition fixée par la décision EB.2017.02 avait été remplie
- c. le Ministère des Finances de la RDC, qui préside le Comité de pilotage du Fonds National REDD+ de la RDC, a fait la requête auprès de l'Agent administratif du Fonds Fiduciaire de CAFI, le Bureau MPTF, le 20 mai 2017, de décaisser 40 millions de dollars américains pour la mise en œuvre du portefeuille de programmes du Fonds National REDD+ en fonction des besoins financiers et des projections programmatiques (programmes en vigueur et devant être approuvés) avec des documents à l'appui;
- d. le Conseil d'administration de CAFI a examiné la requête du Gouvernement de la RDC à l'occasion de sa 7^e réunion à Paris en France ainsi que l'évaluation des besoins de financement (en annexe); et a estimé que les besoins de financement nécessaires à la mise en œuvre du portefeuille de projets du Fonds National REDD+ avaient été démontrés ;

Le Conseil d'administration approuve le transfert de 41,2 millions de dollars du Fonds Fiduciaire de CAFI vers le Fonds National REDD+ en appui à la mise en œuvre de son portefeuille et du financement ultérieur des programmes.

Annexe: PROGRAMMATION ET BESOINS FINANCIERS DU FONAREDD 2017

Programmes	AMI N°	Montants (dollars US)	Première tranche (garantie)	Deuxième tranche (conditionnelle)
PIREDD PROVINCE ORIENTALE	1	33 000 000	22 000 000	11 000 000
Programme de gestion durable des forêts	15	12 000 000	5 200 000	6 800 000
Réformes politiques sur la gestion durable des forêts,	4	3 000 000	2 000 000	1 000 000
Programme intégré - Équateur	14	6 000 000	4 000 000	2 000 000
Programme intégré - Kwilu	15	4 000 000	3 000 000	1 000 000
Gouvernance	11	9 600 000	3 500 000	6 100 000
Secrétariat du FONAREDD (décaissement annuel)		6 400 000	1 500 000	1 500 000
Sous-Total – 1^{er} cycle de programmation		74 000 000	41 200 000	29 400 000

Programme intégré - Mongala	14	7 000 000	3 000 000	4 000 000
Agriculture: cultures pérennes	12	12 000 000	8 000 000	7 000 000
Agriculture: récupérer les savanes y compris le secteur privé		3 000 000		
Énergie	13	15 000 000	8 000 000	7 000 000
Normes d'exploitation minière et hydrocarbures (date de publication reportée)	16	2 600 000	2 600 000	
Planification familiale	10	4 000 000	6 000 000	2 000 000
Apports de la planification familiale		4 000 000		
Sous-Total – 2^e cycle de programmation		47 600 000	27 600 000	20 000 000
TOTAL des engagements de financement pour la programmation des 1^{er} et 2^e cycles		121 600 000	68 800 000	49 400 000